

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné (e) Né(e) le :/...../..... à
 m'inscris à la formation « INTERPRETER SES ANALYSES DE SOL ET ADAPTER SA STRATEGIE PK POUR PRESERVER LA FERTILITE » du 12/09/2024
Déjeune au restaurant : oui non

Coût de la formation : 40 € (0 € frais pédagogiques pris en charge par vivea + 40 € de frais d'intendance et de restauration par jour)

Tarifs et conditions de vente autres statuts sur demande

Mon statut personnel :

- exploitant agricole (cotisant VIVEA)
 salarié (cotisant FAFSEA)
 autres :

Adresse personnelle :

Code postal :

Commune :

Tél. :

Port. :

E-mail :

Société à facturer :

- Raison sociale :

- Adresse :

Date : Signature

Formulaire à retourner à Sémicha ZIDANI, semicha.zidani@cher.chambagri.fr, 02 48 23 04 57
Chambre d'agriculture du Cher, 2701 route d'Orléans 18230 Saint-Doulchard

Traitements des données personnelles des contractants :
Les informations relatives aux clients sont gérées dans des fichiers déclarés auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Vos données personnelles sont utilisées dans le cadre strict de l'exécution de votre demande par les services de la Chambre d'agriculture en charge du traitement. Elles sont nécessaires à l'exécution de ce service.
Vous disposez d'un droit de consultation, de vérification et de modification de vos données en vous adressant à la Chambre d'agriculture : protection-donnees@cher.chambagri.fr
Retrouvez toutes les informations pratiques sur notre site internet. Pour toutes questions sur les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez l'équipe formation au 02 48 23 04 92.

NOS FINANCEURS



Chambre d'agriculture du Cher
ZA Détour du Pavé
2701, route d'Orléans
18230 Saint-Doulchard
Tél. 02 48 23 04 00
Fax 02 48 65 18 43
www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr
accueil@cher.chambagri.fr

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



FORMATION

INTERPRETER SES ANALYSES DE SOL ET ADAPTER SA STRATEGIE PK POUR PRESERVER LA FERTILITE

12 septembre 2024

www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr



Dernière mise à jour : 11/03/2024

PROGRAMME



Objectifs

- ⇒ Décider d'une analyse et en maîtriser le prélèvement : échantillonnage, choix de l'époque, périodicité...
- ⇒ Savoir interpréter les résultats figurant sur un bulletin d'analyse
- ⇒ Utiliser l'analyse de sol pour établir ma stratégie de fertilisation PK et oligos
- ⇒ Evaluer l'intérêt économique de la maîtrise de sa fertilisation des cultures



Contenu

- ⇒ Les différentes méthodes d'analyse : intérêts et limites
- ⇒ L'échantillonnage : comment prélever au champ ? A quelle fréquence ? Comment conditionner et conserver ?
- ⇒ Les résultats du bulletin d'analyse : Quelles sont les mesures effectuées ? Que signifient-elles (MO, C/N, CEC, S/CEC, pH, ...), à quoi servent-elles ?
- ⇒ Les éléments du sol : Fonction et dynamique dans le sol de P, K, Mg, Oligoéléments
- ⇒ Interprétation des résultats d'analyse de sol
- ⇒ Définition d'une stratégie économique de fertilisation



Méthodes

Travail en groupe sur les analyses de sols des stagiaires, élaboration des stratégies de fertilisation au travers de cas types, appropriation par les stagiaires pour leur propre exploitation



Modalités d'évaluation

Exercice de mise en pratique sur des cas types de calcul PK, permettant de savoir où en sont les stagiaires dans leur acquisition.



LE + DE LA FORMATION

Animé par un conseiller FDGEDA

VOS ATTENTES

Vous venez de lire le programme de la formation. Merci de répondre à ce questionnaire, il fournit des informations utiles aux formateurs qui animeront le stage. Adapter la formation au plus près de vos besoins est l'une de nos priorités.

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

- non
- oui : laquelle et quand ?

Quels sujets souhaitez-vous approfondir ?

MODALITÉS PRATIQUES

Date : Jeudi 12 septembre 2024 de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Durée de la formation : 7 heures

Lieu : Chambre d'agriculture - Saint Doulchard

Intervenant : Olivier HOCHEDÉL - FDGEDA du Cher

Responsable de stage : Sandrine HERSEMEULE

Public visé : Les chefs d'exploitations ou responsables d'exploitations du Cher et des départements limitrophes. Possibilité d'apporter ses analyses de sol et/ou effluents

Pré-requis : Néant